



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique Et Populaire

*Ministère des Affaires Étrangères et de la
Communauté Nationale à l'Étranger
Consulat d'Algérie à Montpellier*

وزارة الشؤون الخارجية و الجالية
الوطنية بالخارج
قنصلية الجزائر بمونبيليه

Communiqué

Recensement concernant le service national

Classe 2008

Conformément aux dispositions de la loi n° 14-06 du 09 août 2014, relative au Service National et des textes d'application y afférents, le Consulat d'Algérie à Montpellier porte à la connaissance des ressortissants établis au niveau de sa circonscription consulaire, que l'opération de recensement de nos compatriotes **relevant de la classe 2028**, est ouverte jusqu'au **30 septembre 2025**.

A cet effet, les citoyens nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2008, sont invités à se présenter au Consulat pour déposer leurs dossiers ou les adresser par courrier, dans les délais impartis, à l'adresse suivante :

**Consulat d'Algérie à Montpellier
198 Rue Yves Montand, 34080 Montpellier**

Le dossier doit comporter les pièces suivantes:

- Acte de naissance en arabe ;
- Une copie de la carte d'immatriculation consulaire (en cours de validité) ou de son tuteur légal;
- Deux (02) photos d'identité récentes et réglementaires (le nom et le prénom doivent être mentionnés au verso) ;
- Une notice individuelle dument renseignée et signée à télécharger sur le sitweb du Consulat;

